

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Îles du mardi 22 mai 2018 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES* 3) Francine CYR (présidente) Huguette REID (CES 8) Linda TURBIDE (EHDA) Annie VIGNEAU (CES 6) *CES = circonscription électorale scolaire	Messieurs	Jean CORMIER (parent du secondaire) Sony CORMIER (CES 7) Joël CUMMINGS (parent du primaire) Jean-Yves LAPIERRE (CES 5) Jules RICHARD (CES 2) Sylvain VIGNEAU (CES 4)
----------	---	-----------	---

formant le quorum requis (11 sur 12).

Est absent :			
		Monsieur	Bernard RICHARD (CES 1)

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que la secrétaire générale remplaçante, madame Martine Bourgeois.

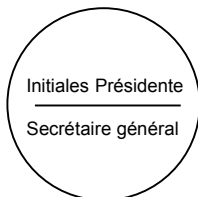
- Dix-neuf (19) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par madame Linda Turbide, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 24 avril 2018 et de la réunion extraordinaire du 15 mai 2018;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022;
5. Plan d'effectif des cadres;
6. Affectation des directions d'établissements;
7. Adoption du Cadre d'organisation des services, secteur jeunes (politique 4.1);
8. Adoption de la Répartition des services éducatifs entre les écoles et centre (politique 4.11);
9. Nomination d'un responsable de la sécurité de l'information (RSI);
10. Nomination d'un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI);
11. Plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (1 de 5);
12. Plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (2 de 5);
13. Plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (3 de 5);
14. Plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (4 de 5);
15. Plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (5 de 5);
16. Surplus et non rengagement de deux enseignantes;
17. Ouverture d'un compte à la Caisse populaire Desjardins des Ramées;
18. Cession de terrain – Cégep;
19. Correspondance;
20. Affaires diverses;
21. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
22. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-050)



2. Lecture, adoption et suivi des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 24 avril 2018 et de la réunion extraordinaire du 15 mai 2018

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Annie Vigneau, que les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 24 avril 2018 et de la réunion extraordinaire du 15 mai 2018 soient adoptés, comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-051)

3. Période de questions-commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

4. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022

Il est proposé par monsieur Sony Cormier, appuyé par monsieur Jules Richard, que le conseil des commissaires adopte le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022, comme présenté par la directrice générale, madame Brigitte Aucoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-052)

5. Plan d'effectif des cadres

Il est proposé par madame Linda Turbide, appuyée par madame Huguette Reid, d'adopter la structure administrative du personnel d'encadrement à entrer en vigueur au 1^{er} juillet 2018, comme présenté par la directrice générale, madame Brigitte Aucoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-053)

6. Affectation des directions d'établissements

Considérant la structure administrative adoptée, la directrice générale, madame Brigitte Aucoin, informe le conseil du plan d'affectation des directions d'établissements et de centre pour l'année scolaire 2018-2019.

1.	-École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (20 %) : -École Stella-Maris (80 %) :	monsieur Joël Lapierre
2.	-École Centrale (60 %) : -École aux Iris (40 %) :	madame Marie-Michelle Turbide-Bénard
3.	-École Saint-Pierre (100 %) :	madame Carole Aucoin
4.	-École polyvalente des Îles : Direction (100 %) :	madame Karen Renaud
5.	Direction adjointe (100 %) :	madame Annick Nadeau
6.	-Éducation des adultes FGA-FP (75 %) : avec dossiers de commission (25 %) : Direction générale adjointe; Direction de services éducatifs FGA-FP; Direction du secrétariat général.	monsieur Donald Chiasson



7. Adoption du Cadre d'organisation des services, secteur des jeunes (politique 4.1)

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Sony Cormier, d'adopter le Cadre d'organisation des services éducatifs, secteur jeunes (politique 4.1) pour l'année 2018-2019, comme présenté par la direction des services éducatifs et des technologies de l'information, madame Isabelle Gilbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-054)

8. Adoption de la Répartition des services éducatifs entre les écoles et centre (politique 4.11)

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par monsieur Sylvain Vigneau, d'adopter la Répartition des services éducatifs entre les écoles et centre (politique 4.11) pour l'année 2018-2019, comme présentée par la direction des services éducatifs et des technologies de l'information, madame Isabelle Gilbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-055)

9. Nomination d'un responsable de la sécurité de l'information (RSI)

CONSIDÉRANT la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGGRI), la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG), l'Approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI) et la volonté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit nommer un responsable de la sécurité de l'information (RSI) pour le représenter en matière de sécurité de l'information auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de confier cette responsabilité à la personne qui assume à la commission scolaire les fonctions de directrice des services éducatifs et des technologies de l'information;

Il est proposé par madame Annie Vigneau appuyée par madame Linda Turbide, que le conseil des commissaires confie à madame Isabelle Gilbert, qui occupe le poste de directrice des services éducatifs et des technologies de l'information à la Commission scolaire des Îles, les fonctions de responsable de la sécurité de l'information (RSI).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-056)

10. Nomination d'un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI)

CONSIDÉRANT la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGGRI), la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG), l'Approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI) et la volonté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit nommer un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) pour la représenter en matière de gestion des incidents auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de confier cette responsabilité à la personne qui assume à la commission scolaire les fonctions de coordonnateur des technologies de l'information et de confier également cette responsabilité à la personne qui assume à la commission scolaire les fonctions de technicien principal aux technologies de l'information;

Il est proposé par monsieur Sony Cormier appuyé par monsieur Jules Richard, que le conseil des commissaires confie à monsieur Serge Vigneau, qui occupe le poste de coordonnateur des technologies de l'information, les fonctions de coordonnateur de la gestion des incidents (CSGI), et à monsieur Charles Regan, qui occupe le poste de technicien principal des technologies de l'information à la Commission scolaire des Îles, le rôle de substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-057)



11. Plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (1 de 5)

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Sony Cormier, d'adopter le plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (à entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2018) comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-058)

12. Plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (2 de 5)

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Sony Cormier, que soit modifié le poste d'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) secteur jeunes à 25 heures / semaine (71,4286 % d'un poste temps plein) au 1^{er} juillet 2018; poste détenu par madame Andréa Aucoin, auparavant à 21 heures / semaine (60 % d'un poste temps plein), suite à l'adoption du plan d'effectif 2018-2019 des professionnels, comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-059)

13. Plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (3 de 5)

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Sony Cormier que soit modifié le poste de conseiller pédagogique aux services éducatifs secteur jeunes à 35 heures / semaine (100 % d'un poste temps plein) au 1^{er} juillet 2018; poste détenu par monsieur Ian Deslongchamps, auparavant à 28 heures / semaine (80 % d'un poste temps plein), suite à l'adoption du plan d'effectif 2018-2019 des professionnels, comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-060)

14. Plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (4 de 5)

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Sony Cormier que soit modifié le poste de travailleur social à l'École polyvalente des Îles à 35 heures / semaine (100 % d'un poste temps plein) au 1^{er} juillet 2018; poste détenu par monsieur Francis Chiasson, auparavant à 28 heures / semaine (80 % d'un poste temps plein), suite à l'adoption du plan d'effectif 2018-2019 des professionnels, comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-061)

15. Plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (5 de 5)

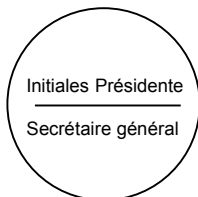
Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Sony Cormier que soit modifié le poste de travailleur social secteur primaire à 35 heures / semaine (100 % d'un poste temps plein) au 1^{er} juillet 2018; poste détenu par madame Brenda Reid, auparavant à 28 heures / semaine (80 % d'un poste temps plein), suite à l'adoption du plan d'effectif 2018-2019 des professionnels, comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-062)

16. Surplus et non rengagement de deux enseignantes

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Linda Turbide, que considérant que madame Hélène Leblanc, champ 2 (préscolaire) de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, est en surplus dans son champ, la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël, procède à l'application des dispositions prévues aux conventions en lien avec la mise en disponibilité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-063)



Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Linda Turbide, que considérant que madame Audrey Landry, champ 12 (français) de l'École polyvalente des Îles, est en surplus dans son champ et susceptible d'être non rengagée pour l'année scolaire 2018-2019, la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël, procède à l'application des dispositions prévues aux conventions en lien avec le non rengagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-064)

17. Ouverture d'un compte à la Caisse populaire Desjardins des Ramées

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Sylvain Vigneau, d'autoriser madame Danielle Gallant, directrice des ressources financières, du transport scolaire et de l'approvisionnement, à ouvrir un nouveau compte-chèques à la Caisse populaire Desjardins des Ramées pour l'usage exclusif du projet voyage culturel et communautaire à l'international de l'École polyvalente des Îles. Mesdames Brigitte Aucoin et Danielle Gallant seront toutes deux signataires conjointes pour ce compte.

Messieurs Jean-Yves Lapierre et Jean Cormier s'abstiennent de voter sur cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CC. 2018-065)

18. Cession de terrain – Cégep

Ce sujet est reporté à une rencontre ultérieure.

19. Correspondance

Aucun sujet soulevé.

20. Affaires diverses

Présentation faite par des élèves du Centre de formation des adultes, en compagnie de leur accompagnatrice, madame Ginette Poirier, sur leur projet de voyage à Tonnerre, en France, réalisé en avril dernier.

21. Période de questions-commentaires du public

- Une motion de félicitations est adressée à tous les finissants du Centre de formation des adultes (FGA, Entretien général d'immeubles et Pêche professionnelle).
- On souligne la performance des équipes de volleyball au tournoi provincial de Moncton où les benjamines se sont inclinées en quart de finale et les benjamins en finale bronze, sur un total de 120 équipes.
- Une journée reconnaissance aura lieu demain, le 23 mai, pour souligner les élèves de l'école Saint-Pierre.
- On souligne la fin de la résidence de l'artiste Marie-Line Leblanc à l'école Centrale. Une invitation est lancée à tous pour l'inauguration de son exposition : « Facettes de mon village », qui aura lieu le 29 mai prochain à bibliothèque Jean-Lapierre située à la Maison de la culture de Havre-aux-Maisons. La réalisation de ce projet artistique a été rendue possible grâce au programme La culture à l'école et à un soutien financier du MÉES. On souligne l'implication du personnel de l'école à la réussite du projet.
- Une motion de félicitations est adressée à tous les membres de l'Harmonie pour la présentation de leur spectacle annuel.



- Une motion de félicitations est adressée aux participants de la troisième édition locale du Salon des bâtisseurs, dans le cadre du Grand défi : Bâtir ma région. Trois équipes formées d'élèves de notre organisation, participeront au volet régional du concours, soit : le service de garde de l'école Saint-Pierre avec son projet *Recycler en beauté*, le projet *Maré-Laine* au secondaire et *Du frais pas à peu près* du côté des adultes. L'équipe de *La Cantine*, de l'École polyvalente des Îles, a remporté les prix *Entrepreneuriat collectif*, *Coup de cœur du public du secondaire* de même que le prix du jury.

Une équipe du primaire de l'école de Grosse-Île a remporté le prix *Appartenance à son milieu* avec un projet touristique et d'interprétation.

Le projet d'achat de livres pour la bibliothèque de l'école primaire de Grande-Entrée, celui de spectacle de talents au secondaire et celui d'événement sportif au Skate parc de Cap-aux-Meules se sont mérités les prix d'éclat d'une valeur de 1 000 \$.

Les équipes *Recycler en beauté* et *Kick vers l'avenir* ont également remporté les *Coups de cœur du public* dans leurs catégories.

22. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 20 h 05, sur une proposition de madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jean-Yves Lapierre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-066)

Francine Cyr, présidente

Martine Bourgeois, secrétaire générale